

Les sénateurs réclament la récupération de l'argent de l'évasion fiscale

Baba Ammi agacé par les 7 000 milliards DA de dette fiscale

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4038 - Lundi 5 décembre 2016 - Prix : 10 DA

Attribution des premiers logements LPP fin décembre

Enfin la délivrance pour les milliers de souscripteurs

Page 4

Autoroute de Béjaïa

Un chemin semé d'embûches et un travail de titan

Page 4

La bataille d'Alep enfin se termine

Par Mohamed Habili

A l'allure dont l'armée syrienne avec l'aide de ses alliés est en train de prendre le dessus sur les groupes rebelles dans l'est d'Alep, l'hypothèse que 2016 ne se termine pas avant que la ville ne retombe en entier sous l'autorité du gouvernement syrien devient chaque jour un peu plus probable. Les experts qui il y a seulement quelques jours excluaient complètement sur les plateaux de télévision que la bataille soit en phase finale font désormais profil bas, même si pour certains d'entre eux l'heure de se déjuger n'est pas encore arrivée. Il faudrait peut-être pour cela qu'il ne reste plus qu'une seule rue, ou portion de rue sous le contrôle de la rébellion pour qu'ils consentent à voir ce qui éclate aux yeux de tout un chacun, à savoir qu'Alep dans sa totalité est en train de repasser du côté de l'Etat syrien. M^{me} Medghrini, qui tient lieu de ministre des Affaires étrangères à l'Union européenne, semble quant à elle avoir fait son deuil d'Alep, mais c'est pour s'accrocher à la certitude que la perte de celle-ci par la rébellion ne veut pas dire que la guerre se termine pour autant. Le ton qu'elle a employé pour le dire tient d'ailleurs plus du défi que du simple constat. Certes, la fin de la bataille d'Alep n'implique pas ipso facto le rétablissement de la paix en Syrie.

Suite en page 3

Agriculture, pêche, dragage de port et Conseil

Le groupe Copersud signe deux protocoles d'accord



Dans le cadre de partenariat d'investissement Privé/Privé, deux protocoles d'accord ont été signés hier en marge de la tenue du Forum Africain d'Investissements et des Affaires, organisé par le FCE.

Page 2

Près de 40 000 dossiers de départ à la retraite déposés

Une véritable «hémorragie» s'annonce pour le secteur de l'Education

Page 24

Constantine

Ouverture des 1^{res} journées du One man/woman show

Page 13

Agriculture, pêche, dragage de port et Conseil

Le groupe Copersud signe deux protocoles d'accord

■ Dans le cadre de partenariat d'investissement Privé/Privé, deux protocoles d'accord ont été signés hier en marge de la tenue du Forum Africain d'Investissements et des Affaires, organisé par le FCE.

Par Lynda Naili

Les deux accords ont été conclus avec AON un groupe industriel et financier mauritanien, et pour la partie algérienne le groupe COPER SUD, spécialisé dans les services pétroliers et détenant plusieurs projets dans différents domaines, ainsi qu'avec le groupe BH, quant à lui spécialisé dans le conseil. Le Groupe algérien COPER SUD, spécialisé dans les services pétroliers, a en effet procédé hier à la signature d'un protocole d'accord de partenariat avec AON un groupe industriel et financier mauritanien. A ce propos, Imed Benmaâlem, PD/G du groupe COPER SUD détaillant l'objet de cet accord indiquera que cela concerne trois secteurs à savoir l'agriculture, la pêche et celui du dragage des ports et des barrages. Ainsi, s'agissant du premier, il touche en effet à la production céréalière (blé, orge et maïs) dans le Sahara algérien. Pour le PD/G du groupe COPER SUD, « l'expertise mauritanienne dans le domaine de l'agriculture étant bien avancée », cette joint venture sera une véritable valeur ajoutée pour le secteur ». Pour ce faire, 1 300 hectares ont été demandés pour la concrétisation de ce projet. En outre pour ce qui est du deuxième accord, M. Benmaâlem dira qu'il s'agit « de mettre à profit l'expérience mauritanienne reconnue dans le domaine de la pêche notamment en qui concerne le conditionnement des produits de la mer surtout du thon ». Outre d'apporter une valeur ajoutée sûre au marché national, ce projet permettra assurément l'ouverture sur l'Afrique via l'Algérie, la création de postes d'emploi directs et indirects, sans oublier le savoir-faire mauritanien en la matière, relèvera M. Benmaâlem. Enfin, le troisième volet de ce protocole d'accord concerne le dragage des ports et des barrages. Un domaine qui fait malheureusement défaut en Algérie mais qui est nettement maîtrisé par le partenaire mauritanien, soulignera le premier responsable du groupe COPER SUD qui ne manquera pas de souligner que les trois projets sont construits sur un financement mixte algéro-mauritanien. Pour sa part, Mohamed Ould Noueigued, PD/G du groupe AON, expliquera que le choix porté



Ph/E. Soraya/J.A.

sur l'Algérie est que cette dernière dispose d'un fort potentiel dans les domaines retenus. « L'Algérie met sa richesse, son savoir-faire pour l'Afrique » ajoutera-t-il avant d'enchaîner « travaillons ensemble pour le bien être de nos peuples ». Par ailleurs, en plus de la production céréalière dans le sud algérien, il mettra en exergue l'importance de l'accord paraphé dans le domaine de la pêche. Il s'agit selon lui de créer des frigos de stockage de 3 000 à 5 000 tonnes, en plus de créer de la valeur ajoutée en matière de transformation sur terre du poisson. « Il n'est pas

normal que le thon algérien soit pêché et transformé par les étrangers », déplorera-t-il. Pour ce qui est du troisième et dernier projet, le patron de AON affichera la volonté de son groupe « d'aller vers un partenariat public/privé en matière de dragage des ports et des barrages ». Evoquant son expérience dans ce domaine entre autres sur le fleuve du Niger, il dira « envisager la création d'une société spécialisée dans le dragage des ports et barrages ». « Nous ouvrons le capital de cette entité à l'Etat algérien pour qu'il soit un modèle de partenariat public/privé

», poursuivra-t-il.

Le Conseil pour accompagner entreprises à l'export

Par ailleurs, le deuxième protocole d'accord paraphé a concerné

conseil algérien et déployer cette expertise dans les pays frontaliers ainsi qu'en Afrique francophone, ce qui nous permettra d'atteindre à long terme la taille critique et fera de BH une marque globale ». Le cabinet en Mauritanie, ajoutera-t-il, s'appuiera sur les ressources



le cabinet de conseil Brave Hill (BH) et le même groupe industriel AON. Ainsi, pour Mohamed Skander, directeur général du cabinet BH, spécialisé dans le conseil entreprise, cette joint venture permettra « la création d'une filiale BH en Mauritanie pour développer le

humaines locales et aussi envoyer les consultants algériens sur place ». Le but étant d'accompagner les opérateurs algériens implantés en Mauritanie, estimera le jeune patron de BH.

L. N.

Pour améliorer l'accès à l'énergie

Afrique : Boutarfa appelle à davantage de financements

Le ministre de l'Energie, L'Noureddine Boutarfa, a mis l'accent, dimanche à Alger, sur la nécessité de trouver les moyens permettant d'assurer suffisamment le financement des projets visant un meilleur accès à l'énergie par les populations africaines. « Il ne s'agit pas seulement de trouver des créneaux pour investir et gagner de l'argent en Afrique. Il s'agit de trouver un moyen pour prêter aux pays africains et les aider à faire un saut vers la modernité parce qu'il y va de l'intérêt de tous, y compris des pays riches », a souligné M. Boutarfa lors de la séance plénière consacrée à l'énergie tenue dans le cadre du Forum africain d'investissements et des affaires. Relevant la difficulté de mobiliser les financements



nécessaires notamment pour les projets de raccordement des populations africaines en énergie

électrique, le ministre a appelé les institutions financières régionales et internationales ainsi que les banques privées à s'impliquer davantage dans cet effort de financement. Il a également préconisé que les Etats africains puissent apporter une solution à cette problématique à travers des montages financiers publics communs, particulièrement pour la réalisation de projets d'interconnexions intra africaines en électricité. Il a relevé, en outre, l'important potentiel que renferme l'Afrique en matière d'énergies renouvelables (solaire, éolien, hydroélectrique, thermodynamique), affirmant que ces dernières contribueront à satisfaire les besoins énergétiques de la population du continent estimée à 1,2 milliard d'habitants. De son côté, le

vice président de la Banque africaine de développement (BAD), Amadou Hott, a observé qu'il était difficile de financer les projets d'interconnexions d'électricité en Afrique par les banques privées en raison de la très faible rentabilité de ces projets. Pour sa part, le président de l'association Energie pour l'Afrique et ex. ministre français, Jean-Louis Borloo, a souligné que l'amélioration de l'accès des populations africaines à l'énergie constituait un vecteur de stabilité et de prospérité économique et social pour le continent. Il a alors appelé les Européens à contribuer à hauteur de 3,5 milliards d'euros/an dans le financement des projets énergétiques au profit des pays africains les plus pauvres.

Hasni Y.

Abdelmalek Benhamadi, P-DG du groupe industriel Benhamadi :

«L'exportation est un métier qui nécessite une formation appropriée»

Rencontré en marge de la première journée du Forum africain d'Investissements et des affaires, Abdelmalek Benhamadi, P-DG du groupe industriel Benhamadi, affirme la volonté manifeste de son groupe de consolider sa position sur le marché africain. Si le cadre réglementaire national ne pose pas de contraintes à ses opérations d'exportation, il soulève toutefois la contrainte de la formation aux métiers de l'exportation qui souvent fait défaut aux jeunes cadres en charge de cette mission.

Le Jour d'Algérie : Condor a d'ores est déjà un pied en Afrique. Qu'en est-il exactement ?

M. Benhamadi : Bien sûr. Le processus export vers l'Afrique a été déclenché. Il est vrai qu'en termes de quantité, les exportations sont

jusqu'à présent timides. Ceci dit, nous avons tracé une stratégie à court et à long terme. Nous avons récemment ouvert notre premier show-room à Nouakchott (Mauritanie), le deuxième sera ouvert incessamment à Bamako (Mali). Nous comptons dupliquer le business modèle algérien à travers une forte présence des enseignes Condor dans les capitales africaines en attendant de se déployer dans les grandes villes africaines.

Quelles sont alors vos attentes du Forum africain d'investissements et des affaires ?

Nous attendons la consolidation de nos efforts et des actions consentis en direction du continent africain, particulièrement en Mauritanie, Mali, Cameroun, Bénin et Tanzanie. Nous allons rencontrer

des amis africains à l'occasion de la tenue de ce Forum avec lesquels nous comptons consolider nos rapports. Nous souhaitons, bien sûr, que cet espace qui nous est donné soit également une occasion pour connaître de nouveaux investisseurs africains intéressés par les produits Condor.

Ciblez-vous des pays précis ?

Nous n'avons pas de préférence. Tous les pays africains sont nos amis. Il est vrai que dans le cadre de notre stratégie, nos actions cibleront en premier lieu les pays francophones pour des raisons de communication, de langue et de culture. Néanmoins, l'Afrique de l'Est ne sera pas en reste de notre objectif.

Vous évoquiez au début de notre entretien «la timidité des exportations». Quelles sont

vos contraintes à l'export ?

A partir de l'Algérie, nous n'avons aucun problème. L'Etat a mis à la disposition des opérateurs toutes les facilitations nécessaires et adéquates possibles pour l'exportation. La contrainte pour nous est que l'exportation révèle un métier nouveau pour nos jeunes cadres et pour lequel ils manquent de formation, faisant que pour mener à bien les opérations de l'export, il faut qu'on apprenne ce métier en amont. L'exportation est un métier qui nécessite une formation appropriée. Pour cela, il y a un grand et important travail pédagogique en matière de formation à mener. Ces jeunes cadres doivent être munis de capacités et de compétences nécessaires pour travailler en dehors de l'Algérie, en Afrique particulièrement.

La question réglementaire

régissant les exportations, particulièrement celles liées au fret et à l'acheminement des marchandises, a souvent été soulevée par les opérateurs africains. Qu'en est-il exactement ?

Actuellement, avec nos partenaires, nous avons choisi de travailler en coût et fret. En ce sens où le coût du fret est payé en Algérie, faisant qu'ils n'ont aucun problème pour régler leurs factures.

Quels sont vos produits favorisés à l'export ?

Il s'agit de tous nos produits électroménagers et ceux de la téléphonie. Aujourd'hui, nous espérons passer aux produits agroalimentaires, sidérurgiques et les panneaux photovoltaïques.

Propos recueillis par Lynda Naili

— Les sénateurs réclament la récupération de l'argent de l'évasion fiscale —

Baba Ammi agacé par les 7 000 milliards DA de dette fiscale

■ Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a proposé d'effacer la dette fiscale «non payable» des documents de comptabilité et juste retenir la somme «récupérable», tout en assurant que l'Algérie va récupérer son prêt au Fonds monétaire international. Selon lui, il s'agit d'un usage financier «garanti avec des bénéficiaires» et qui «sera payé à l'horizon 2020».

Par Nacera C.

Dans le rapport préliminaire de la commission des finances du Conseil de la nation, le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a répondu à quelques questions parmi les 27 posées par les membres de cette structure. Parmi les questions soulevées, il y a les retards de paiement ou d'amendes fiscales que l'Etat n'arrive pas à récupérer. Dans ce cadre, le ministre propose l'effacement de la dette dont le paiement s'avère impossible. Cet effacement se fera à travers un cadre légal, selon lui, «au lieu de les répéter à chaque fois dans les documents de comptabilité», a-t-il défendu. Ainsi selon Baba Ammi, il faut montrer les montants récupérables. Selon lui, certains montants remontent à la période de l'indépendance.

Dans ce cadre, il a expliqué que les retards de paiement ou d'amendes fiscales toujours pas récupérées sont estimés à 7 000 milliards de dinars. Dans ce sens, il cite que 5 000 milliards de dinars concernent uniquement deux banques qui ont déclaré faillite et sont en situation de liquidation. Il s'agit de Khalifa Bank et la Banque commerciale et industrielle d'Algérie (BCIA). Les 1 000 milliards de dinars sont des chèques sans provision selon la même source. Et pour les 1 000 milliards restants, le ministre a avancé des raisons comme «la situation très difficile dans laquelle se trouvent certains et leur incapacité à payer ces dus». Et pour la lutte contre l'évasion fiscale, il a affirmé qu'il y a des mesures des services des impôts pour pouvoir collecter les dettes. A ce propos, il a cité l'article 106 du PLF 2017 qui prévoit des sanctions. Le ministre a également réaffirmé que le gouvernement étudie

le ciblage de ceux à revenus bas pour pouvoir assurer plus de justice pour le «ciblage des subventions».

Par ailleurs, il a indiqué que l'Algérie a prêté une somme d'argent au Fonds monétaire international, tout en assurant qu'il s'agit d'un usage financier garanti avec des bénéficiaires et qui «sera payé à l'horizon 2020».

Le FLN critique le recours du gouvernement aux solutions faciles

Lors de la séance de débat consacrée au texte de la loi de finances 2017, plusieurs sénateurs ont appelé à la collecte de l'argent de l'évasion fiscale et au ciblage des subventions. Dans ce cadre, un sénateur du Front de libération nationale a critiqué le gouvernement qui a opté pour des solutions faciles quant à la gestion de la crise financière à travers l'introduction des augmentations de taxes.

Belkacem Kara, sénateur du FLN, a qualifié l'introduction des mesures fiscales et augmentation de taxes dans le texte de la loi de finances 2017 de «recours du gouvernement aux solutions les plus faciles». Selon ce sénateur, il fallait élargir le réservoir fiscal, soulignant que selon des chiffres officiels, en septembre dernier, il a été enregistré 2 000 milliards de dinars d'évasion fiscale. Selon lui, «il s'agit d'argent perdu», alors que le «gouvernement devait les collecter», a-t-il ajouté.

Il a critiqué également l'usage de l'argent de l'emprunt obligataire, car selon M. Kara, l'argent collecté devait être orienté pour l'investissement mais le gouvernement l'a utilisé, selon lui, pour «le recouvrement du déficit budgétaire». Il est à noter que selon le ministre des Finances la somme collectée de cet emprunt est de 568 milliards de dinars. Le



sénateur ne s'arrête pas là et évoque l'argent de l'Ansej, s'interrogeant où sont passés les 300 milliards de dinars destinés au financement des projets de l'Ansej et où est le bilan. D'autres sénateurs ont appelé au ciblage des subventions et à accélérer le travail de la commission chargée d'établir une cartographie des nécessaires qui doivent bénéficier de l'aide de l'Etat, sachant que les transferts sociaux sont estimés à 1 600 milliards de dinars. Selon les sénateurs, le système des subventions profite aux riches. Du côté des sénateurs du RND, certains ont soutenu l'introduction de l'impôt sur la fortune et d'autres ont critiqué le gel des projets du secteur de l'Education, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur qui aura, selon eux, des conséquences négatives sur le développement humain. Mohamed Medani du tiers présidentiel, a critiqué le discours «politisé» concernant le texte de la loi de finances 2017 et la campagne de peur qu'il a qualifiée de «pré-campagne électorale».

Soutenant le ciblage des subventions, il a appelé à élargir la solidarité à travers une réduction raisonnable des salaires des cadres de l'Etat, la contribution de la communauté établie à l'étranger en imposant des sommes annuelles aux immigrés. D'autres ont proposé la soumission à l'impôt des salaires des joueurs de football et entraîneurs. Pour le sénateur Abbas Boumama du RND, il est inconcevable de geler les projets au niveau du Sud. Il a critiqué également le gel des registres du commerce dans les zones frontalières à travers, selon lui, une circulaire du Premier ministre Abdelmalek Sellal. Pour sa part, le sénateur du FFS Tamer Taza a souligné que le texte de la loi de finances 2017 ne diffère pas de celui de 2016 avec ajout des augmentations de taxes qui auront des incidences sur le pouvoir d'achat. D'autres ont proposé l'annulation des festivités musicales et culturelles qui bouffent de grandes sommes d'argent.

N. C.

••• Nacer Sais, P-DG de la SAA à propos des risques liés aux exportations : «Aujourd'hui plus que jamais, l'accompagnement et le conseil des assureurs est impératif»

Figurant parmi les sponsors ayant soutenu le déroulement du Forum africain d'investissements et des Affaires qui se clôturera aujourd'hui après trois jours de travaux, la Société nationale d'assurance (SAA), à travers son président-directeur général Nacer Sais, revient, pour le Jour d'Algérie, sur le rôle que jouent les assurances dans les opérations d'exportation.

Le Jour d'Algérie : Quel est le rôle des assurances dans les opérations d'exportations ?

M. Sais : Les assurances sont un maillon incontournable et jouent un rôle important dans l'accompagnement des exporta-

teurs algériens. Il s'agit d'abord d'un rôle de conseil, en ce sens où toute opération d'exportation comporte des risques dont ceux liés à la transaction elle-même, notamment lors des ventes à crédit ainsi que les risques de transport des marchandises. Aussi, les assureurs interviennent-ils en amont pour conseiller et informer les exportateurs sur tout ce qui est en lien direct et indirect aux opérations d'exportation.

Quels seraient alors les grands risques pouvant surgir lors des transactions d'export ?

Les grands risques sont, comme je le disais tout à l'heure, les ventes à crédit qui générale-

ment présentent les risques de non-paiement. Dans le cadre des exportations, la concurrence entre les exportateurs de différents pays est rude. Aussi, parmi les mesures incitatives proposées à l'exportation, il y a celle de la vente à crédit. Il s'agit d'une opération qui présente le risque de non-recouvrement de créances. Pour cela, il existe une société spécialisée dans l'assurance et l'accompagnement à l'exportation, en l'occurrence la Cagex. Les autres assureurs que nous sommes intervenus dans la prise en charge de l'ensemble des risques liés à l'acheminement des marchandises du point de départ en Algérie jusqu'au point d'arrivée en Afrique,

et ce quel que soit le mode de transport.

Justement, quels produits offre la SAA aux opérateurs exportateurs et qu'est-ce qui la démarque des autres compagnies d'assurance ?

La SAA se démarque par l'expertise qu'elle offre aux exportateurs. Cette expertise est assurée par des collaborateurs très rompus au commerce international, tant à l'importation qu'à l'exportation. Par ailleurs, dans le volet «Conseil», la SAA joue un rôle important. A ce propos, nous sommes en contact permanent avec les Chambres de commerce pour organiser des journées d'étude exclusivement

LA QUESTION DU JOUR

La bataille d'Alep enfin se termine

suite de la page Une

D'autres villes et régions attendent d'être reconquises par les forces syriennes. Il se peut même que l'une ou l'autre des batailles à venir soit plus importante en termes de forces engagées et par l'intensité des combats qui s'y dérouleront. Cela n'enlèvera rien cependant à l'exemplarité de celle d'Alep, dont il faut tout de même rappeler qu'elle dure depuis quatre ans. Nulle part ailleurs les traits caractéristiques de la guerre en Syrie ne s'y sont autant affirmés. Si cette guerre est une guerre mondiale dans un seul pays autant qu'une guerre civile, alors c'est dans la bataille d'Alep que ces deux dimensions se sont le mieux et le plus solidement nouées, au point qu'on pouvait quelquefois avoir du mal à les distinguer. Chaque fois qu'un arrêt des hostilités a pu se conclure entre l'armée syrienne et les groupes rebelles, cela a pris la forme d'un déplacement de ces derniers dans Idlib, en compagnie ou non de la partie de la population les ayant soutenus. C'est cette même proposition qui est faite actuellement aux groupes se trouvant encore dans Alep. Ce n'est pas la première fois que cette voie de sortie leur est offerte. Ils l'ont à chaque fois repoussée et avec véhémence. Mais dans peu de temps désormais, le même refus équivalra au suicide. Ce sera la même chose pour chacun de leurs éléments de continuer le combat et d'attendre la mort avec la certitude qu'elle ne manquera pas le rendez-vous. La rébellion syrienne dans sa diversité a attendu vainement d'être équipée par ses alliés des armes qu'ils lui ont promises, et qui lui auraient permis peut-être de renverser à son avantage le cours de la guerre. Les monarchies du Golfe pour lesquelles ils se battaient au moins en partie n'auraient pas mieux demandé que de pouvoir les leur fournir, mais les Américains à qui revenaient en cela le dernier mot s'y étaient toujours opposés. Maintenant il est trop tard. Ces armes, si elles parvenaient, ne serviraient probablement pas dans Alep, mais ailleurs, sur d'autres champs de bataille. Dans Idlib peut-être, où bien des débris de groupes sont autorisés à se retirer après avoir dû quitter les positions qu'ils tenaient.

M. H.

dédiées aux exportateurs algériens concernant les risques auxquels ils peuvent être confrontés.

Par ailleurs, je pense que ce Forum africain d'investissements et d'affaires est une opportunité pour les exportateurs de nouer des relations avec les acheteurs africains et donc, aujourd'hui plus que jamais, ils auront besoin d'un accompagnement et du conseil des assureurs.

Propos recueillis par Lynda Naili

Autoroute de Béjaïa

Un chemin semé d'embûches et un travail de titan

■ Les embûches de toutes sortes ne cessent de se dresser sur le chemin du projet de l'autoroute de Béjaïa depuis son lancement. Il a fallu plusieurs années pour qu'il redémarre.

Par Hocine Cherfa

Après son lancement en avril 2013 par le Premier ministre, il a stagné et n'a pas avancé plusieurs mois durant à cause de difficultés liées à l'installation des bases vie des entreprises. Les travaux redémarrèrent enfin à nouveau et les deux entreprises réalisatrices, à savoir CRCC et SAPTA, ont ensuite été confrontées à des difficultés liées au retard dans le transfert des réseaux, la rareté des matériaux (agrégats) puis la main-d'œuvre, la fermeture des chantiers par des citoyens dont les accès et réseaux d'eau potable, entre autres, ont été endommagés par les travaux, etc. D'autres écueils sont apparus aussi comme la revendication par les expropriés du relèvement des tarifs des dédommagements, le retard dans cette opération (dédommagement) de ces derniers et le refus de certains d'entre eux d'accepter le passage de cette route sur leurs terres,

etc. Les embûches se poursuivent mais les travaux avancent enfin, du moins dans la partie Ahnif (Bouira) jusqu'à Ouzellaguene, après plusieurs visites ministérielles et des dizaines de l'actuel wali et du précédent, sans compter les rencontres organisées avec les différents intervenants pour la levée des contraintes et la coordination des efforts et des interventions sur le terrain pour rattraper le retard. Il faut dire que c'est un travail de titan. Ces derniers jours aussi des habitants de plusieurs villages de la commune de Toudja, située à 25 km au sud du chef-lieu de Béjaïa, ont bloqué un chemin débouchant à une carrière d'agrégats. Ils voulaient empêcher les camions de l'entreprise chinoise CRCC de s'approvisionner en agrégats. Derrière ce geste, ils veulent attirer l'attention des autorités sur l'état de délabrement de cette route, généré par les ballets incessants des camions de gros tonnage. « Cette route dessert



Ph.D. R.

plusieurs villages, mais aujourd'hui elle devenue impraticable», dira un citoyen. Et de relever aussi « les bouchons créés et qui pénalisent les automobilistes et les transports en commun de voyageurs », a expliqué un habitant de Toudja. La route se transforme durant la période de grandes pluies en véritable bourbier. Par ailleurs, ces protestataires qui ont déjà observé une

action similaire par le passé, dénoncent le non-respect des engagements pris et cosignés antérieurement entre les représentants de cette entreprise, les autorités de wilaya et les associations locales, consistant en la réduction du nombre de camions circulant durant la journée, l'utilisation de deux chemins différents pour décongestionner celui actuellement et aussi son

réaménagement. L'APC de Toudja s'est réunie en session extraordinaire et a décidé d'autoriser la circulation des camions jusqu'à 5h du matin. Mais une question reste posée : cela va-t-il aider à maintenir le rythme des travaux de cette autoroute comme souhaité ?

H. C.

Attribution des premiers logements LPP fin décembre

Enfin la délivrance pour les milliers de souscripteurs

En souffrance depuis des lustres, les programmes de logements promotionnels publics vont connaître un dénouement heureux. C'est la fin du calvaire pour les souscripteurs du programme LPP, qui depuis plusieurs années attendent la délivrance. Quelque 2 000 demandeurs inscrits à cette formule recevront leurs clés avant la fin décembre. C'est ce qu'a annoncé Abdelmadjid Tebboune. Démentant l'existence d'une nouvelle formule avant la finalisation des logements en cours de réalisation, le ministre de l'Habitat a affirmé à Alger que les premiers logements promotionnels publics seront attribués d'ici à la fin de l'année. Selon lui, il s'agit d'une première tranche dans l'attente de la distribution d'autres dès réception progressive des projets. Il a démenti l'existence d'une nouvelle formule ou l'ouverture d'opération de souscription au titre de nouveaux projets, estimant inconcevable d'évoquer d'autres formules avant la finalisation des projets en cours de réalisation. Concernant les cas de fraude enregistrés au niveau des dossiers des demandeurs de logements et du nombre de souscripteurs rayés des listes des bénéficiaires, notamment dans les programmes de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), M. Tebboune a précisé que « la fraude a concerné la constitution des dossiers



comme l'hébergement, le salaire, l'inscription à la sécurité sociale, l'aide de l'Etat dont ont bénéficié certains auparavant, faisant remarquer que le nombre des fraudeurs ne dépassait pas 10% du total des souscripteurs. Pas moins de 6 479 souscrip-

teurs au programme «AADL 2001-2002» soumis au contrôle du fichier national du logement ont été exclus pour fausse déclaration. Il convient de signaler, dans ce contexte, que les enquêtes du fichier national du logement ont été menées « de

concert » avec les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos). Ces enquêtes ont fait découvrir l'existence de fausses déclarations de souscripteurs AADL 2001-2002 dont les auteurs feront l'objet de poursuites judiciaires. Pour ce qui est du négatif qui permet d'établir que le souscripteur LPP ne possède ni propriété foncière ni n'a bénéficié d'aide de l'Etat, nous nous trouvons face à « l'existence de lenteurs dans l'examen des dossiers au niveau de la Direction des domaines et nous nous employons à y remédier ». S'exprimant sur l'inauguration de la nouvelle ville de Sidi

Abdallah, le ministre de l'Habitat a annoncé que les dernières pluies avaient causé un retard de 15 jours mais, a-t-il dit, « nous redoublons d'efforts pour rattraper ce retard et la livraison aura lieu dans les délais impartis, à savoir le 11 décembre prochain ». Il a évoqué, d'autre part, le taux d'intégration nationale dans les projets de logements actuels, rappelant que ce dernier dépassait 75%. « Si nous excluons l'importation du ciment (25%) et du fer (près de 40%), le reste est algérien ce qui explique pourquoi les projets n'ont pas été affectés par la crise », a-t-il ajouté. M. Tebboune a conclu en assurant que l'objectif du secteur était la réalisation de logements à 100% algériens.

Meriem Benchaouia

Ouverture à Tlemcen du colloque international

La vie et l'itinéraire du défunt président Ahmed Ben Bella restitués

Les travaux du colloque international « La personnalité d'Ahmed Ben Bella dans ses dimensions nationale et internationale » ont débuté, dimanche au Palais de la culture de Tlemcen, en présence de personnalités politiques, historiques et d'universitaires nationaux et étrangers. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des ministres des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, de la Justice, Tayeb Louh, et des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel. Organisé par l'Université Abou-Bakr-Belkaid-Tlemcen, en collaboration avec la wilaya, ce colloque de deux jours vise à mettre en

valeur le parcours du défunt président Ben Bella, sa contribution au mouvement national et à la guerre de Libération, sa stature d'homme politique ainsi que ses contributions politiques, intellectuelles et humanitaires tant au niveau national qu'international. En plus de cette rencontre scientifique et académique, les organisateurs ont prévu la mise sur pied d'une exposition de photos, d'inauguration d'une stèle commémorative, la baptisation au nom de Ben Bella de la bibliothèque de la faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Tlemcen. La fille du défunt président ainsi que les lauréats du concours du meilleur

ouvrage sur la vie et l'œuvre d'Ahmed Ben Bella seront honorés à cette occasion.

Né le 25 décembre 1916 à Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen, le défunt Ahmed Ben Bella s'est engagé dans le Mouvement national dès son jeune âge. Il sera le premier président de l'Algérie indépendante jusqu'au 19 juin 1965. Il consacra le reste de sa vie à la défense des causes justes à travers le monde en présidant notamment le Groupe des sages de l'Union africaine, chargé de la prévention et de la gestion des conflits en Afrique. Il décéda le 11 avril 2012 à Alger, des suites d'une longue maladie.

Mahi Y.

Selon le gouverneur de la Banque d'Algérie

Les réserves de change termineront l'année à 118 milliards de dollars

■ Les réserves de change de l'Algérie devraient clôturer l'année 2016 entre 117 et 118 milliards de dollars, contre 119 milliards de dollars à fin octobre dernier, a indiqué, à Alger, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal.

Par Souad H.

« **L**e maintien des réserves à ces niveaux dépend de l'amélioration des cours du pétrole, de la réduction des importations et de la poursuite de la stabilisation du dollar », a expliqué M. Loukal à la presse, en marge des travaux du Forum africain d'investissements et d'affaires ouvert samedi à Alger. Pour rappel, le matelas de devises était de 121,9 milliards de dollars à fin septembre 2016 contre 129 milliards de dollars fin juin 2016. Interrogé par la presse sur la baisse continue du dinar face au dollar notamment, M. Loukal a indiqué qu'«il n'y a pas une gestion administrée du dinar. Il obéit à des critères et à des paramètres précis». Il a rappelé que jusqu'à maintenant, «la monnaie nationale s'est renforcée de cinq points face à l'euro et nous

Mohamed Loukal, gouverneur de la Banque d'Algérie



Ph. > D. R.

récemment, M. Loukal a précisé qu'il s'agissait de «mettre sur un même marché (marché interbancaire de devises) les détenteurs de devises qui sont constitués de particuliers ainsi que des détenteurs de comptes de devises exportateurs, qui pourraient faire des swaps (échanges) de devises sur le marché interbancaire et permettre à ceux qui ont besoin de devises de se protéger contre le risque de change».

Vers la création de filiales des banques publiques à l'étranger

De son côté, le ministre des Finances, Hadji Babaammi, a indiqué à Alger que son département ministériel étudiait actuellement la possibilité d'ouvrir des filiales des banques publiques nationales à l'étranger, notamment en Afrique. «Il y a une étude au niveau du ministère pour examiner l'ouverture de filiales des banques algériennes à l'étranger, notamment dans les pays africains», a déclaré M. Babaammi à la presse, en marge du Forum africain d'investissements et d'affaires. Il s'agit principalement des banques publiques qui auront dans le futur des filiales dans les pays africains, a-t-il ajouté. M. Babaammi a aussi rappelé que l'Algérie avait bénéficié récemment d'un prêt d'un milliard de dollars de la Banque africaine de développement (BAD).

S.H./APS

la (monnaie nationale) maîtrisons face au dollar lequel a connu une forte hausse inattendue». A propos de la création d'un marché à terme de devises au profit des exportateurs tel qu'il l'a annoncé

Réduction de la production de pétrole

Moscou veut se référer à sa production de novembre

La Russie souhaite que sa production de pétrole de novembre, la plus élevée depuis presque 30 ans, serve de référence lorsqu'elle discutera de la réduction de son offre avec l'Opep, a déclaré le vice-ministre de l'Energie, Kirill Molodtsov. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et des pays producteurs extérieurs à l'organisation se réuniront le 10 décembre à Moscou afin de mettre la dernière main à un accord sur la limitation de la production. L'Opep a conclu mercredi le premier accord de réduction de sa production depuis 2008 pour tenter de faire remonter les cours, qui

doit se traduire par une diminution des pompes de ses pays membres d'environ 1,2 million de barils par jour (bpj) à partir du mois de janvier. Moscou a promis de réduire progressivement sa production de 300 000 bpj au maximum au premier semestre de l'an prochain. En novembre, la production quotidienne russe a atteint en moyenne 11,21 millions de barils, son plus haut niveau depuis l'ère soviétique, selon les chiffres du ministère de l'Energie publiés vendredi. Moscou a accepté de participer à la réduction de l'offre excédentaire mondiale, ce qui marque le premier accord entre l'organisation et la Russie

depuis 2001. Et c'est le niveau de production de novembre-décembre qui servira de référence, a déclaré jeudi le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak. La production de novembre a légèrement augmenté par rapport à octobre, de 10 000 bpj selon les chiffres du ministère. «Le pic de la production quotidienne pour novembre était de 11,231 millions de barils», a dit Kirill Molodtsov lors d'une conférence à Moscou. «Il est clair que tous nos accords seront définis à partir de ce chiffre», a-t-il ajouté. La production russe pourrait atteindre 11,3 millions en décembre.

Amel B./Agences

Brexit

Les banques internationales au Royaume-Uni exigent un retrait progressif

Le Royaume-Uni doit négocier un retrait progressif de l'Union européenne (UE), étalé sur plusieurs années, pour éviter le risque de voir les banques internationales quitter le pays, a averti l'Association des banquiers britanniques. Dans un rapport qui sera remis au gouvernement dans les prochains jours, rapporté par les médias britanniques, les banquiers vont attirer l'attention du gouvernement de Theresa May, sur les risques du Brexit sur le secteur financier, si une «transition» progressive n'est pas garantie, au-delà des deux ans prévus par l'article 50 du traité de Lisbonne de l'UE. Le document affirme que les banques «ont besoin d'une période d'adaptation» pour éviter qu'elles ne se déplacent en masse ailleurs. La Première ministre britannique avait annoncé qu'elle invoquera l'article 50 du traité de Lisbonne qui marquera le début du dialogue entre

Londres et Bruxelles sur le Brexit fin mars 2017. A moins d'un changement en relation avec le litige actuellement devant la Cour suprême, sur le rôle du Parlement dans le Brexit, opposant les députés à Theresa May, le retrait se fera en 2019. Les banques et les entreprises britanniques ont depuis longtemps mis en garde contre un risque d'un impact néfaste du Brexit sur les banques et l'économie, notamment s'il y a un retrait total du marché européen unique. L'Association des banquiers avise que si aucun accord ne sera prévu pour permettre à Londres de conserver un accès au marché unique après les deux années de négociations, les banques basées au Royaume-Uni risquent d'être contraintes de retirer leurs services aux clients de l'UE à moins qu'elles ne quittent le pays. Les banquiers relèvent que selon le calendrier envisagé actuelle-

ment, les institutions financières internationales établies au Royaume-Uni n'auront pas assez de temps pour déplacer leurs opérations, et avertissent que si aucune phase de transition n'est envisagée, elles seront contraintes de quitter le pays avant même le Brexit. Une pareille décision aura un impact négatif sur le pays dont les services financiers représentent environ un dixième de la production économique. Le secteur financier génère plus de 60 milliards de livres (80 milliards de dollars) par an en impôts, dont 15 milliards des banques étrangères installées à Londres. Les banques basées au Royaume-Uni prêtent également plus de 1,1 milliard de livres aux entreprises et gouvernements européens, selon les chiffres officiels. En octobre dernier, le directeur général de l'Association des banquiers britanniques Anthony Browne,

avait déjà averti que les plus grandes banques domiciliées à Londres, envisageait de déménager à partir du début 2017, en raison des craintes croissantes sur les négociations du Brexit. Les petites banques font des plans pour sortir avant Noël, avait-il souligné. A ce jour, le gouvernement n'a pas dévoilé son plan relatif au Brexit, mais le ministre chargé du dossier, David Davis, avait annoncé, vendredi, devant le Parlement que le gouvernement britannique envisageait de payer l'UE pour avoir accès au marché unique européen après le Brexit, une annonce qui s'est répercutée positivement sur la valeur de la livre. Par ailleurs, Bruxelles conditionne cet accès par la liberté de mouvement des citoyens européens vers le Royaume-Uni, une condition catégoriquement refusée par les partisans du Brexit.

R. E.

CNAS Déclaration de plus de 500 employés depuis août à l'ouest du pays

PLUS de 500 employés ont été déclarés à la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) depuis août dernier dans six wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris, samedi, de l'inspecteur régional du travail de l'Oranie. Depuis cette date et jusqu'à fin octobre dernier, 503 employés sur un total de 5 035 non affiliés à la sécurité sociale au niveau des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Mascara, Ain Témouchent et Tlemcen, ont été déclarés par leurs employeurs, a indiqué Mohamed Bendib. Il a prévu une augmentation du nombre de déclarations de ce genre dans les prochains jours, rappelant que les employeurs réfractaires sont exposés à des sanctions rigoureuses une fois expiré le délai fixé au 31 décembre en cours.

APS

Tizi-Ouzou

La cuniculture en plein essor

■ Les premiers résultats d'une enquête qui est toujours en cours, et qui a porté sur le recensement des cuniculteurs, la conduite des élevages et la commercialisation de la viande de lapin, ont révélé que «de plus en plus d'éleveurs s'intéressent à cette filière».

Par Ali T.

La filière cunicole, lancée dans la wilaya de Tizi-Ouzou par une poignée d'éleveurs depuis quelques années, est en «plein développement», a révélé une enquête lancée par la Direction locale des services agricoles (DSA).

Les premiers résultats de cette enquête qui est toujours en cours, et qui a porté sur le recensement des cuniculteurs, la conduite des élevages et la commercialisation de la viande de lapin, ont révélé que «de plus en

plus d'éleveurs s'intéressent à cette filière», a indiqué à l'APS le chargé des petits élevages à la DSA, Tarik Benabdelaziz.

Cet intérêt se traduit en chiffres par une hausse du cheptel qui est passé de 1 960 lapines en 2015 à pas moins de 2 300 sujets détenus par 70 éleveurs, pour l'année en cours, a-t-on ajouté de même source, précisant que les élevages familiaux n'ont pas été recensés par cette enquête. Aussi, conséquemment à cette évolution, il est attendu une hausse «importante» de la quantité de viande de lapin produite dans la wilaya. «Selon nos

prévisions, il est attendu une production de 6 445 qx de viande cette année, contre seulement 1 230 qx produits en 2015», a souligné M. Benabdelaziz. L'élevage cunicole est concentré dans quatre daïras, à savoir Tigzirt, Larbaa N'Ath Irathen, Ain El Hammam et Ouaguenoune.

«Cette activité est en plein professionnalisation et modernisation», a observé le chargé des petits élevages qui a cité, pour exemple, le cas d'un éleveur de Tigzirt qui a lancé depuis 2 ans l'insémination artificielle, ce qui lui a permis d'augmenter son cheptel.



PH. > D. R.

Toutefois, le développement de cette filière risque d'être

ralenti par la cherté et l'indisponibilité de l'aliment pour lapin qui est importé.

«Les ruptures de stock de cette alimentation spécifique peut se répercuter négativement sur les élevages et entraîner une mortalité des sujets», selon certains éleveurs.

L'Université de Tizi-Ouzou se penche sur cette question pour produire une alimentation «made in Algeria», à base de Sainfoin (thassula, en kabyle), a indiqué M. Benabdelaziz.

A. T./APS

Mostaganem

Lancement prochain des travaux de réfection de 19 vieux immeubles

Les travaux de réfection de 19 vieux immeubles au centre-ville de Mostaganem seront lancés en début 2017, a-t-on appris de la directrice de l'habitat de la wilaya. Cette opération concernant une première tranche, inscrite par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville dans le cadre d'une vision globale de réhabilitation du vieux tissu urbain de Mostaganem, a nécessité une enveloppe de 700 millions DA, a indiqué Fatiha Kessira. L'étude confiée à la direction de l'habitat a été achevée et les travaux seront entamés

au début du mois de janvier prochain, comportant le ravalement des façades et l'aménagement des parties communes dont des escaliers. L'étude portant sur la réhabilitation de la Casbah de Mostaganem s'étendant sur 103 hectares et composée principalement de hai Tijdit et hai Tebbana, sera lancée prochainement, après qu'un décret exécutif portant sur son classement a été promulgué dernièrement. Cette étude concerne des aspects de restauration et d'aménagement de vieux bâtis dont des biens de l'Etat et autres privés dont des mai-

sons, bains maures, ruelles, derbs, marchés et mausolées. L'étude du plan de protection et de restauration du site historique permettra de transférer la Casbah de Mostaganem en pôle touristique d'excellence, a-t-on souligné. L'opération de réhabilitation du vieux tissu urbain de la ville de Mostaganem sera achevée par une troisième tranche concernant les habitations construites après l'indépendance à l'instar de la cité «El Arsa» au centre-ville, a encore indiqué la directrice de l'habitat.

Selma N.

Aïn Defla

Cinq quartiers de la ville ciblés par une grande campagne de nettoyage

Une large campagne de nettoyage et de ramassage des déchets ménagers a été organisée au niveau de cinq grands quartiers de la ville de Aïn Defla à l'initiative des services de la commune. Cette opération vise à sensibiliser les citoyens sur la préservation de l'environnement et l'importance de l'élimination des «points noirs» recensés au niveau de la ville, notamment dans les quartiers très affectés par la prolifération d'ordures ménagères, ont indiqué ses organisateurs. En sus des agents d'entretien communaux, plus de

170 travailleurs de différents secteurs, tels notamment les travaux publics, les ressources en eau, l'urbanisme, la jeunesse et les sports et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ont pris part à cette opération caractérisée par l'adhésion volontaire de nombreux citoyens. L'objectif des campagnes de nettoyage consiste notamment en l'ancrage de la culture de la préservation de l'environnement chez le citoyen, a indiqué le chef de daïra de Aïn Defla, Nouredine Resta, faisant part d'autres actions

du genre programmées durant les semaines à venir. Tout en se félicitant que de nombreux citoyens, notamment ceux affiliés au sein des comités de quartiers, aient contribué à la réussite de l'opération, le P/APC de Aïn Defla, Ahmed Khelifi, a observé que la propreté d'une ville donnée est révélatrice du degré de civisme de ses habitants. Les encadreurs de cette campagne de nettoyage ont lancé un appel à une très forte participation des citoyens en vue de garantir un milieu urbain propre et sain, a-t-il soutenu. **Said F./Agences**

Batna

Réception de trois nouveaux sièges de délégations des services de l'état civil

Trois nouveaux sièges de délégations des services de l'état civil seront réceptionnés au cours de l'année prochaine dans la commune de Batna, a indiqué, samedi, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de cette collectivité locale. Ces nouveaux sièges, en chantier dans les cités des Chouhadas, Bouzourane et du pôle urbain de Hamla, a précisé Abdelkrim Marouk, au cours d'une rencontre consacrée aux bilans

d'activités de la commune, tenue à la maison de la culture de la ville de Batna, indiquant que ces structures, une fois réceptionnées, seront en mesure d'améliorer les prestations du service public. Il a, dans ce contexte, ajouté que ces chantiers, pour lesquels un montant de l'ordre de 140 millions de dinars a été mobilisé, avancent à un rythme jugé «appréciable». Ces nouveaux sièges, fruit d'un autofinancement de l'APC de Batna,

épargneront ainsi aux citoyens de ces zones urbaines les déplacements vers d'autres annexes de la ville, a-t-on noté. Au cours des quatre dernières années, la priorité dans le développement local dans la commune de Batna a été donnée notamment au secteur des travaux publics à travers des projets totalisant 1,929 milliard de dinars, a-t-on rappelé.

A.O.

Laghouat

Plus de 8 000 logements publics locatifs en chantier

Au moins 8 092 logements de type public locatif (LPL) sont en cours de construction à travers différentes communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Retenus dans le cadre d'un programme de 16 400 logements sociaux de type LPL, accordé à cette wilaya au titre du programme quinquennal précédent, ces logements ont enregistré un taux moyen de 46% d'avancement de leurs chan-

tiers, a-t-on précisé. Les travaux de construction de 2 252 unités sont réalisés à 60%, ceux de 3 656 unités oscillent entre 30 et 60%, alors que le taux de réalisation des logements restants n'a pas dépassé les 30%, a-t-on précisé. La réception prochaine de 1 406 unités est prévue avant la fin de l'année 2016, celle de 4 612 autres le sera en 2017 tandis que la réception de l'ensemble des logements inscrits dans le cadre de ce pro-

gramme est attendue pour le premier semestre de 2018, selon la même source. S'agissant de l'aspect financier, une enveloppe globale de plus de 49 milliards DA a été allouée à la concrétisation de ce programme inscrit dans le cadre du quinquennal 2010-2014, dont 34 milliards DA ont été déjà consommés, soit un taux de 69%, a-t-on conclu.

APS

Mascara Relogement de 120 familles

QUELQUE 120 familles résidant dans des habitations précaires au vieux quartier de «Sidi Ali M'hamed» de la ville de Mascara seront relogées mardi prochain dans de nouveaux logements, a-t-on appris auprès du cabinet du wali. Cette opération a été décidée la semaine dernière suite à une visite d'inspection du wali de Mascara, Salah El Affani, à un groupe de projets d'habitat. Les 120 familles seront relogées au nouveau pôle urbain nord de la wilaya qui est raccordé aux réseaux d'électricité et du gaz. Cette opération de relogement a été précédée par d'autres ayant touché des sites classés précaires, la dernière en date a concerné 81 familles il y a deux semaines. D'autres opérations de relogement suivront après la réception de nouveaux logements destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP) au niveau de la wilaya, soit au courant du premier trimestre 2017, a-t-on annoncé. Une opération d'attribution de 600 logements sociaux locatifs aura lieu dans la ville de Mascara avant la fin de l'année en cours, a-t-on ajouté.

R. R.

8^e congrès de l'Union des travailleurs sahraouis

«Le Maroc doit comprendre que les Africains ne sont pas des sujets du roi»

■ Le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé à Boujdour (camp des réfugiés sahraouis) que «le royaume du Maroc doit comprendre enfin que les Africains ne sont pas des sujets du roi et l'Union africaine n'est pas une organisation relevant du makhzen».

Par Mondji T.

L'Union africaine (UA) «est une organisation continentale digne de respect que le Maroc, à l'instar des pays d'Afrique, doit se conformer à son règlement sans espérer la soumettre ni à son contrôle ni à ses désirs», a indiqué M. Taleb Omar à l'ouverture des travaux du 8^e congrès de l'Union des travailleurs sahraouis au nom du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali. Dans son allocution lors des travaux du congrès ouvert ce matin avec la participation de plus de 600 délégués, il a estimé que «la seule solution est que le Maroc respecte les principes, lois et décisions de l'UA en abandonnant ses méthodes expansionnistes hostiles, autrement il deviendra un Etat hérétique qui viole la Charte de l'Union». Il a précisé, à ce propos, que «l'occupation marocaine poursuit ses pratiques criminelles graves à travers la dilapidation des richesses naturelles sahraouies, la multiplication de ses démarches visant à impliquer d'autres partenaires à cette opération illégale et la privation des Sahraouis de leurs droits à la terre et richesses». Concernant le retrait du Maroc du Sommet de Malabo, le Premier ministre sahraoui a souligné que «l'Afrique, outre le fait d'avoir adopté la question sahraouie en tant que cause africaine sacrée, a donné une leçon historique au monde depuis Malabo (Guinée équatoriale)». «L'Afrique, réunie lors de ce sommet, a affiché une position honorable face aux conspirations, manœuvres et méthodes tortueuses de l'occupant marocain et s'est rangée du côté du droit, de la justice et de la loi», a-t-il renchéri. Il a relevé également que l'Afrique «a opté



pour la cohérence en rejetant sans équivoque aucune, toute atteinte à la Charte et principes de l'Union africaine» et «a défendu le droit de la RASD en tant que membre fondateur de l'Union et réitéré son attachement à l'unité de cette organisation continentale unificatrice en dépit des pressions, des menaces et des tentatives auxquelles ont pris hélas part certains royaumes du Golfe arabe». D'autre part, M. Taleb Omar a réitéré que «l'Afrique s'est montrée convaincue que sa liberté, son indépendance et la décolonisation ne sauront être parachevées s'il n'est pas permis au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et l'indépendance». Il a condamné, enfin, «les politiques méthodiques exercées par l'occupation marocaine dans le but de marginaliser et de paupériser les Sahraouis, outre le rôle pivot que jouent les stupéfiants du

royaume en tant que plus grand producteur et fournisseur de cannabis, dans le soutien et le financement des groupes criminels organisés et des groupes terroristes dans la région».

Taleb Omar appelle l'ONU à mettre un terme aux «crimes» marocains

Par ailleurs, le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à assumer ses responsabilités pour mettre un terme aux «crimes» marocains à l'encontre de la population sahraouie et à faire «pression» sur le Maroc pour qu'il se conforme à la légalité internationale. Dans un discours lu au nom du président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, le Premier ministre sahraoui a indi-

qué à l'ouverture des travaux du 8^e Congrès des travailleurs sahraouis, que «la paix est en danger dans la région, et que les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la France, doivent assumer leurs responsabilités dans la sauvegarde de la paix et la sécurité par l'exercice de toutes formes de pressions et sanctions nécessaires sur l'occupant marocain afin d'arrêter son mépris envers l'ONU». «Quarante et un ans après l'invasion militaire du Sahara occidental, le Maroc poursuit ses violations du droit international et ses crimes contre le peuple sahraoui», a regretté M. Taleb, appelant la communauté internationale à «mettre en œuvre sans plus tarder les exigences de la légalité internationale pour enlever cette tache pour le bien de la conscience de l'humanité». Le Premier ministre sahraoui a souligné, par ailleurs,

que l'«escalade des provocations et chantage de l'occupant marocain aura des conséquences désastreuses sur la région», qualifiant la tension dans la zone d'Al-Guergarat, dans le sud du Sahara occidental, de «violation flagrante marocaine à l'accord de cessez-le-feu signé par les parties au conflit, (Front Polisario/Maroc), sous les auspices de l'ONU en 1991». Il a également dénoncé l'«intention délibérée de l'Etat marocain visant à susciter une confrontation militaire qui pourra menacer la paix, la sécurité et la stabilité dans la région», réaffirmant «la disponibilité du peuple sahraoui et de son armée héroïque à faire face à toutes les violations marocaines et à défendre leurs droits». Concernant le sommet Afrique-Monde arabe tenu récemment à Malabo (Guinée équatoriale), M. Taleb Omar a souligné que «l'Etat marocain manque de bonne foi dans sa tentative d'intégrer l'Union africaine (UA), mais œuvre par contre à ce qu'il sème le désaccord et la division dans les rangs de l'Union». «Les Africains sont conscients que le but du Maroc est de légitimer son occupation de certaines parties d'un Etat membre de l'UA», a-t-il ajouté. «Pour y aboutir, dit-il, le Maroc n'hésitera pas à démolir l'Afrique et son histoire, ses principes, ses réalisations et ses mécanismes de développement, d'intégration et d'unité entre les pays et peuples du continent». Les travaux du 8^e Congrès de l'Union des travailleurs de sagaïa Hamra et Oued El-d'hab (UGTSARIO), qui portent le nom du martyr «Brahim Saïka», se sont ouverts samedi sous le slogan «la mobilisation de la main-d'œuvre pour imposer la souveraineté totale».

M. T./APS

Tunisie

Le déficit budgétaire a atteint 1,5 milliard d'euros en octobre

Le déficit du budget 2016 de la Tunisie a culminé à 1,5 milliard d'euros fin octobre, selon un rapport de la Banque centrale de Tunisie (BCT). «L'exécution du budget de l'Etat à fin octobre fait apparaître une détérioration du déficit budgétaire à 3,7 milliards de dinars (1,5 milliard d'euros), contre 1,5 milliard de dinars (610 millions d'euros) l'an dernier à pareille époque», relève la BCT dans cette note de conjoncture publiée vendredi soir. Dans ces conditions, «le déficit courant s'est nettement élargi en octobre pour atteindre 7,5% du PIB»,

indique encore l'institution, d'après laquelle ce taux devrait même avoisiner «8,5%» à la fin de l'année. La BCT confirme par ailleurs que la croissance n'a été que de 0,2% au troisième trimestre, et ne devrait être «au meilleur des cas» que de 1,4% sur l'ensemble de l'année 2016. Entré en fonctions fin août, le gouvernement d'union tunisien affirme que le pays se trouve en état «d'urgence économique». Il tente actuellement de faire adopter un budget 2017 qui comporte plusieurs mesures de rigueur, dont un gel d'un an des salaires

dans la Fonction publique. Cette dernière disposition est vivement contestée par le puissant syndicat UGTT, qui a lancé un appel à la grève générale dans le secteur public pour jeudi, soit deux jours avant la date limite pour l'adoption du budget par le Parlement. La Tunisie ne parvient toujours pas à faire redémarrer son économie, six ans après la chute de Zine el Abidine Ben Ali. Le pays a dû conclure en mai un nouveau plan d'aide auprès du Fonds monétaire international (FMI), d'un montant de 2,6 milliards d'euros sur quatre ans.

Grève ouverte des avocats à partir d'aujourd'hui

Les avocats tunisiens entameront une grève générale ouverte dans tous les tribunaux à partir d'aujourd'hui pour protester contre la loi de finances 2017 dans son volet dédié à la fiscalité du barreau, a annoncé le conseil de l'Ordre national des avocats (Onat). Une marche nationale vers la Casbah sera également organisée demain, a indiqué Lotfi Arbi, président de la section de l'Onat de Tunis, cité

par l'agence TAP. Les avocats avaient observé, ces derniers jours, trois sit-in pour protester contre le nouveau régime fiscal régissant leur profession, proposé dans le projet de la loi de finances pour l'exercice 2017. Ils réclament l'«annulation des articles 31 et 32 du projet de loi en question et la démission de la ministre des Finances Lamia Zribi qui a fait savoir que sur un total de 8 000 avocats tunisiens, seuls la moitié déclarent leurs revenus», rapporte l'agence de presse tunisienne.

Kamel L./Agences



Territoire palestinien

Le Fatah va dévoiler sa nouvelle direction, les opposants écartés

■ Le Fatah palestinien devait dévoiler hier sa nouvelle direction, après un vote qui vise à entériner la mise à l'écart des opposants au président vieillissant Mahmoud Abbas et pourrait donner des indications sur sa succession.

La liste officielle des élus au Comité central (18 membres, quatre nommés) et au Conseil révolutionnaire, l'équivalent du Parlement de ce parti palestinien, (80 élus, une quarantaine nommés), sera connue dans la journée. Mais Fedwa Barghouti, l'épouse de Marwane Barghouti, un des principaux animateurs de la deuxième Intifada emprisonné depuis 2002 par Israël, a déjà annoncé à l'AFP que son mari avait été réélu haut la main au Comité central. «Le président Mahmoud Abbas m'a appelée dans la nuit pour m'annoncer que mon mari avait obtenu le plus grand nombre de voix, loin devant ses concurrents», a-t-elle affirmé. M. Barghouti, 57 ans, qui publie régulièrement des lettres ouvertes depuis sa cellule où il purge cinq peines de prison à vie, est régulièrement présenté comme un successeur possible

de M. Abbas, 81 ans, et avait renoncé au dernier moment à se présenter à la présidentielle de 2005. Quelque 1 400 membres du Fatah réunis en congrès cette semaine à Ramallah en Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël, ont voté pour ces élections internes. Dans l'attente des résultats officiels, une chose est sûre : Mohammed Dahlane, élu au Comité central en 2009 avant de devenir la bête noire de Mahmoud Abbas et de s'exiler, a été remplacé. La réduction du collège du Congrès avec un millier de membres de moins qu'en 2009 visait, assurent les experts, à écarter la possibilité pour les opposants à M. Abbas de peser sur ce vote. La composition de ce collège qui compte de nombreux membres des institutions de l'Autorité palestinienne, avait également pour objectif de renforcer l'emprise du plus vieux parti palestinien sur les institutions de cette entité intérimaire qui perdure faute d'un État qui tarde à voir le jour, estiment les experts. Dès l'ouverture du Congrès mardi, M. Abbas a été réélu chef du Fatah lors d'un vote unanime à l'applaudimètre. Elu en 2005 président de l'Autorité palestinienne pour un mandat de quatre ans qui court toujours faute d'élections, et de plus en plus contesté, M. Abbas cherche à préparer sa succession, assurent les observateurs. Outre l'Autorité palestinienne et le Fatah, il dirige aussi



l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), reconnue internationalement comme unique représentante des Palestiniens. A l'issue de ce Congrès, M. Abbas «a prouvé qu'il contrôle toujours à la fois le Fatah et l'Autorité palestinienne en termes financiers et organisationnels et qu'il peut les utiliser pour servir sa vision», affirme Wajih Abou Zarifa, professeur gazaoui de sciences politiques. Les élections au sein du Fatah sont déterminantes pour l'avenir des Palestiniens et du processus de paix avec Israël puisque ce parti est la «colonne vertébrale» de l'OLP. Dès le deuxième jour du Congrès, celui qui a lui-même signé les accords d'Oslo avec Israël en 1993, a de nouveau défendu le «dialogue» et la

«résistance pacifique» à l'occupation israélienne pour parvenir à un État de Palestine indépendant. Un programme vivement applaudi par le Congrès, qui a pourtant donné la majorité de ses voix à M. Barghouti qui n'a jamais caché son soutien à la lutte armée tout en se déclarant opposé à des attentats aveugles en Israël. «Non seulement M. Abbas a mis à l'écart les opposants, notamment M. Dahlane et ses partisans, mais il les a mis

devant un choix unique», décrypte M. Abou Zarifa. «Il n'est plus question de réconciliation interne au Fatah ou de réintégration des opposants et ces derniers n'ont plus qu'une possibilité, celle de former un nouveau mouvement», estime-t-il encore dans un article. Un tel mouvement pourrait attirer les dissidents d'autres formations palestiniennes, «mais aussi beaucoup de jeunes qui ne se retrouvent pas dans les institutions partisans et politiques», ajoute-t-il. Vingt ans s'étaient écoulés entre le 5^e et le 6^e Congrès du Fatah. Ce 7^e Congrès s'est tenu plus rapidement car la question de la succession de M. Abbas, 81 ans, bien que non évoquée officiellement, est présente dans tous les esprits. Pour l'analyste palestinien Jamil Hilal, «plutôt que l'ensemble du peuple, c'est une petite élite politique au sein de la direction du Fatah qui décidera qui dirigera après Abbas». Et ce, parce que «les institutions nationales légitimes ne fonctionnent pas» en raison de la division depuis le coup de force du Hamas à Gaza en 2007.

Ouzbékistan

Les Ouzbeks élisent leur président dans un scrutin sans surprise

Les Ouzbeks se rendent aux urnes hier pour une élection présidentielle dont le président par intérim Chavkat Mirziouïev est le favori, trois mois après la mort d'Islam Karimov qui a dirigé pendant un quart de siècle. Environ 9 300 bureaux de vote ont ouvert à 01h00 GMT dans ce pays d'Asie centrale d'environ 30 millions d'habitants. Ils fermeront à 15h00 GMT. Selon la Commission électorale centrale, près de 72% des électeurs se sont déplacés à 13h00 GMT. Il s'agit de la première élection organisée en Ouzbékistan depuis la disparition d'Islam Karimov, mort en septembre d'une hémorragie cérébrale à 78 ans, après avoir dirigé le pays d'une main de fer pendant 27 ans. Pour autant, ce scrutin ne devrait pas être différente de ceux organisés sous son règne, assurent les analystes, rappelant que l'Ouzbékistan n'a jamais connu depuis son indépendance d'élections jugées libres par les observateurs internationaux. «Le format des élections ouzbèkes n'a pas changé depuis la mort de Karimov parce que le régime n'a

pas eu l'occasion de penser différemment», explique l'analyste ouzbek Kamoliddine Rabbimov, qui vit en France. «L'Ouzbékistan a sa propre vision de la démocratie. Il n'y aura pas de surprise», affirme-t-il. Sur son site, la commission électorale a publié des citations d'électeurs enthousiastes. «Je me rends compte de l'importance de ma voix pour le futur développement de mon pays et cela me rend fière», s'exclamait ainsi l'étudiante Sevara Foziljonova. «Nous travaillons librement, nous vivons bien. Nous sommes convaincus que le pays ira encore mieux demain», déclarait de son côté le fermier Rouzikoul Saïlikhonov. Nommé président par intérim quelques jours après le décès de Karimov, Chavkat Mirziouïev, 59 ans, fait figure de grand favori pour remporter un mandat présidentiel de cinq ans. Chavkat Mirziouïev, qui a voté dès 06h00 GMT, est le candidat du Parti libéral-démocrate, dont était issu Islam Karimov lors de la dernière élection présidentielle en 2015. Face à lui, trois candidats se présentent : Khatamjan Ketmonov, du Parti

démocratique populaire, Narimon Oumarov et Sarvar Otamouratov, tous deux issus du Parti démocratique social. «Tout a été fait pour s'assurer que les autres candidats soient encore plus inconnus que Mirziouïev car il ne possède pas encore la stature de Karimov auprès de la population», explique M. Rabbimov. Allié de longue date d'Islam Karimov, Chavkat Mirziouïev a été Premier ministre de 2003 à 2016. Lors de sa nomination au poste de président par intérim, il a été considéré comme le garant d'une certaine continuité avec la politique rigide de l'ancien dirigeant. Mais depuis son arrivée, Chavkat Mirziouïev a multiplié les signes d'assouplissement : il a gracié un célèbre prisonnier politique et affirmé vouloir réformer l'économie du pays, entièrement placée sous contrôle de l'État. «En me basant sur ce qu'il a fait jusqu'à présent, je dirais qu'il essaie d'arrondir les angles du système Karimov», analyse auprès de l'AFP Scott Radnitz, spécialiste de l'Asie centrale pour l'Université de Washington.



Points chauds

Solo

Par Fouzia Mahmoudi

Ceux qui déjà avaient préparé leur argumentaire contre le candidat Hollande à l'élection présidentielle de 2017 se doivent aujourd'hui de retravailler leur stratégie, et à droite comme à gauche de se concentrer sur un nouvel ennemi à abattre. La cible facile que devait être le président sortant devient aujourd'hui le symbole salué par tous de la dignité. Mais avec son départ d'autres prennent le risque de devenir la cible de leurs adversaires. À droite, durant la primaire, plusieurs candidats avaient ciblé Nicolas Sarkozy, qui avec son passé à l'Élysée et ses ennuis avec la justice semblait avoir une croix sur le dos. À gauche Hollande devait être son équivalent. Aujourd'hui, si beaucoup de regards se tournent évidemment du côté de Manuel Valls, d'autres s'interrogent sur le rôle que tiendra Emmanuel Macron. Surtout, se posent des questions sur une éventuelle participation à la primaire de la gauche. Mais le fondateur du mouvement «En marche !» réaffirme de son côté son intention de se présenter à la présidentielle de 2017 sans passer par la consultation des sympathisants de gauche. Alors que le premier secrétaire du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, l'a appelé à participer à ce processus de désignation pour que la gauche lance un seul candidat dans la course à l'Élysée, Macron se montre très critique à l'égard de la démarche. «Quand on prétend présider aux destinées d'un pays, on n'est pas là pour s'enfermer dans des querelles de clans», explique-t-il. «La gauche est éliminée du second tour depuis dix-huit mois ! Il n'y en a pas un qui va au second tour ! Pas un ! Quand bien même cette primaire se passerait bien, le vainqueur n'y arriverait pas. Si Arnaud Montebourg sort de la primaire, vous pensez que Valls le soutiendra ? Si Manuel Valls gagne, pensez-vous que les soutiens d'Arnaud Montebourg ou de Benoît Hamon iront derrière lui ?», fait-il valoir. L'ancien ministre de François Hollande fustige également la primaire de la droite et du centre, qui vient de sacrer François Fillon. «C'est un succès en trompe-l'œil», résume-t-il. «La primaire construit des compromis d'appareil mais ne permet pas d'installer une cohérence programmatique», conclut Emmanuel Macron. La décision de ce dernier de se présenter quoiqu'il arrive est ainsi une mauvaise nouvelle pour le candidat de gauche mais également de droite, de nombreux électeurs modérés de droite (électeurs de Juppé) préférant voter pour lui plutôt que pour le très conservateur Fillon. Macron jouera donc cette élection en solo et ne s'entourera que de ses soutiens, préférant justement prendre de la distance avec un Parti socialiste mourant et synonyme d'échec.

F. M.



Constantine

Ouverture des 1^{res} journées du One man/woman show

■ La première édition des journées nationales universitaires du One man/woman show s'est ouverte samedi à la faculté des arts et de la culture de l'université Constantine 3, en présence d'artistes, de cadres du théâtre et d'universitaires.

Par Adéla S.

Le directeur général des œuvres universitaires de Constantine, Abdelhak Boudraâ, a indiqué, dans une allocution d'ouverture, que cette première édition du One man/woman show, baptisée en hommage au défunt Hocine Kahlouche, membre fondateur de la première troupe théâtrale de l'université de Constantine, vient en application des directives du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à relancer la dynamique des activités culturelles et sportives au sein de l'université. Affirmant que l'université se doit par essence «d'illuminer la société», M. Boudraâ a, à cette occasion, souligné que l'université regorge de talents en tous genres qui n'attendent qu'à être valorisés.

La cérémonie d'ouverture de cette première édition du one man-woman show a également été marquée par un spectacle chorégraphique, réalisé par



Le conteur Mahi Seddik

Ramzi Tefous et exécuté par la troupe de la résidence Ain el

Bey 5, en plus d'une performance fascinante de 30 minutes de

dessin sur sable. Organisées par l'association «El safir el teka-

fi» (l'ambassadeur culturel) en collaboration avec l'Office national des œuvres universitaires, ces journées qui se poursuivront jusqu'au 7 décembre courront permettre à une centaine d'étudiants d'exprimer, à travers un spectacle de dix minutes, l'étendue de leur talent d'humoriste. Les cinq meilleures prestations, désignées par un jury de professionnels, seront retenues pour participer à la prochaine édition du Festival national du monologue de Sétif «El Fouara Show». Ponctué par des conférences sur le «théâtre et l'université» et des ateliers sur «l'implication des étudiants dans les différentes activités culturelles» tenues et pilotées par des enseignants universitaires et des hommes de théâtre, cette manifestation verra également la tenue de spectacles professionnels dans les différentes résidences universitaire d'Ain el Bey, animés par des invités de marque parmi lesquels le comédien Hakim Dekkar et le Tunisien Khaled Bouzid.

A. S./APS

8^e Festival international de musique symphonique

La Suède, le Mexique et la Corée du Sud à l'avant-dernier soir

La Suède, le Mexique et la Corée du Sud ont animé samedi l'avant-dernier soir du 8^e Festival international de musique symphonique dans des atmosphères relevées alliant le génie des compositeurs à la virtuosité des concertistes. Le public nombreux de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih qui accueille le festival, a pu apprécier, près de deux heures et demie durant, le talent et la virtuosité des instrumentistes des trois formations représentant les continents européen, américain et asiatique. Le «Trio à cordes Zilliacus Persson Raitinen» de Suède a exécuté trois pièces déclinées en plusieurs mouvements de Jean Sibelius (1865-1957), Britta Bystrom (1977) et Ludwig Van Beethoven (1770-

1827). Jouissant d'une grande complicité, Cecilia Zilliacus au violon, Johanna Persson au violon alto et Kati Raitinen au violoncelle ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents, alternant les solos et prenant subtilement soin de l'accompagnement, en contre-voix ou en arpège, dans des variations modales aux exigences aigues. La pièce «Inte nudda golv» de Britta Bystrom qui s'apparenterait à un enchaînement intelligent d'effets de bruitages inopinés, rendue de manière pointue par les trois concertistes, a particulièrement séduit le public. La violoniste Fernanda Villalvazo, le pianiste Santiago Pineirua Zueras et la cantatrice soprano Monica Abrego, formant le «Trio symphonique du

Mexique», ont ensuite rendu une prestation d'exception faite d'une dizaine de pièces dans les registres lyrique et symphonique. Plusieurs œuvres de grands compositeurs de musique classique et traditionnelle ont été revisitées, à l'instar de «L'amer, sarocostante» de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), «Je dis que rien ne m'épouvante» de Georges Bizet (1838-1875) et «Danzas Tarascas» de Miguel Bernal Jimenes (1910-1956). Le pianiste Santiago Pineirua Zueras a été époustoufflant de technique et de maîtrise, accompagnant la cantatrice Monica Abrego, à la voix puissante et limpide, avec une aisance dans le jeu et un talent peu communs, notamment dans «Libertango» du

compositeur argentin Astor Piazzolla (1921-1992). Deux instrumentistes femmes au piano et au violon, et autant de musiciens au violoncelle et au violon alto, composant l'Ensemble «Harmonie coréenne», ont livré une prestation pleine, à plusieurs formules, rendues en duo pour la partie lyrique et en quatuor pour le volet symphonique. La soprano Rura Kim, à la voix suave et le baryton Jiwon Song au timbre pur ont été soutenus par la pianiste Aeyoung Byuno, dans «Mesicku Na Nebi», extrait de l'opéra féérique «Mesicku» d'Antonin Dvorak (1841-1904) et «O du mein holder abendstern» de l'opéra «Tannhauser» de Richard Wagner (1813-1883) respectivement.

D'autres pièces ont été étalées par l'orchestre sud-coréen dont les instrumentistes ont brillé de rapidité et de précision dans un rendu prolifique qui a suscité l'adhésion du public. En présence des ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques accréditées à Alger des pays à l'affiche de la soirée, le public de l'Opéra d'Alger a savouré chaque instant de la soirée dans la délectation, applaudissant longtemps les concertistes des trois formations. Ouvert le 30 novembre dernier, le 8^e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) a accueilli 14 pays participants, dont l'Allemagne, l'Italie et la Chine qui ont animé hier dimanche la soirée de clôture.

Racim C.

Unesco

Un fonds mondial pour sauver le patrimoine en péril

Les représentants d'une quarantaine d'Etats et d'institutions privées, réunis à Abou Dhabi (Emirats arabes unis), se sont engagés, samedi, à créer un fonds financier et un réseau international de zones de refuges pour protéger le patrimoine en péril en période de conflit. Ces deux engagements sont contenus dans la «Déclaration d'Abou Dhabi», adoptée par consensus à l'issue d'une conférence internationale en présence de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova. Réunie depuis ven-

dredi, la conférence d'Abou Dhabi a été convoquée à la suite d'une série de destructions commises ces dernières années par des groupes terroristes en Irak, en Syrie, au Mali et en Afghanistan. «Nous nous engageons à poursuivre deux objectifs ambitieux et pérennes pour garantir la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la sauvegarde du patrimoine», stipule la déclaration approuvée par les participants. Le texte prévoit également la constitution d'un fonds international pour la protection du

patrimoine culturel en péril en période de conflit armé permettant de «financer des actions préventives ou d'urgence, de lutter contre le trafic illicite de biens culturels, ainsi que de participer à la restauration de biens culturels endommagés». D'autre part, un réseau international de refuges pour la sauvegarde des biens culturels mis en péril par les conflits armés ou le terrorisme, sera créé à la demande des gouvernements concernés.

R. C.

AGENDA CULTUREL

Musée national du Bardo
Jusqu'à la fin de l'année :
Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Musée national des beaux-arts
Jusqu'au 12 décembre :
Rétrospective des œuvres de l'artiste Souhila Belbahar.
Galerie Dar El Kenz
Jusqu'au 10 décembre :
Exposition de peinture «Bettina» de l'artiste allemande Bettina Heinen Ayeche.

Coup-franc direct

Inadmissible !

Par Mahfoud M.

La situation que traverse le club le plus titré d'Algérie, la JS Kabylie, est vraiment calamiteuse, avec des résultats qui ne reflètent pas vraiment le niveau de ce grand club qui se morfond dans les profondeurs du classement malgré les moyens mis en place par la direction. Certains pointeront quand même du doigt le patron du club qu'ils accuseront de ne pas choisir les éléments qu'il faut pour jouer les premiers rôles. Le club continuera donc à souffrir avec ces joueurs qui ne se donnent pas à fond sur le terrain et ne méritent pas de porter ses couleurs. Mais le plus grave est que le président, au lieu d'essayer d'arranger les choses d'une manière rationnelle, est entré dans d'autres considérations qui ne l'honorent pas. Le patron du club kabyle a fait carrément appel à la magie noire, avec ces actions superstitieuses de sacrifier des animaux dans l'enceinte du club, à savoir le stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, croyant qu'il réglera la question avec ce procédé plutôt bizarre. C'est vraiment honteux pour un tel club de vivre ce genre de situation qui donne une mauvaise image du club connu autrefois par son sens de l'honneur et le dévouement des joueurs sur le terrain. **M. M.**

Badminton/Championnat national par équipes Domination de l'AS P. Civile et de l'AM H.Dey

LES FORMATIONS de l'AS Protection Civile (division/élite) et de l'AM Hussein-Dey (Nationale 1) ont dominé les épreuves de la 1^{re} phase de Badminton (seniors/dames et messieurs) du Championnat national par équipes, disputé vendredi et samedi à la salle Harcha (Alger). Au championnat de la division «élite», l'AS Protection Civile a totalisé 12 pts en devançant au classement final CASA. Mohammadia (2^e/10 pts) et le club de Madala de Bejaia (3^e/8 pts). A signaler le retrait de l'ES Béjaia, classé 5^e et dernier suite à la blessure d'un de ses joueurs. Au championnat national, la 1^{re} place est revenue à l'AM. Hussein-Dey qui a engrangé 12 pts suivi du MB Bejaia (9 pts) et AADS. Ouled Moussa (3^e- 8pts). Finalement 9 clubs étaient présents sur les 11 initialement annoncés par le comité d'organisation de la compétition, suite au forfait de

Tamara (Alger) en élite, et CASA Mohammadia en nationale. Selon le système de compétition adopté pour cette compétition, les six premiers de la saison 2015-2016 ont été intégrés en division élite, alors que les clubs appartenant aux 3 ligues (Alger, Béjaia et Boumerdes) ont fait partie de la division nationale. Selon les organisateurs, cette compétition se déroule dans les catégories suivantes : simple (messieurs et dames), double (messieurs, dames et mixte). Le club vainqueur décroche 3 pts, contre un point au perdant, alors que le club absent obtient 0 pt. Cette compétition se déroule en 3 phases à l'issue desquelles les deux derniers de l'élite seront rétrogradés en division inférieure et remplacés par les deux premiers de la Nationale. Il est à rappeler que CASA Mohammadia est le champion d'Algérie en titre.

JS Kabylie Les Canaris en crise, Hannachi démissionne

■ La JS Kabylie est entrée en pleine phase de crise, avec sa dernière défaite concédée à domicile face à l'O Médéa au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, sur le score d'un but à zéro.

Par Mahfoud M.

Les Canaris qui souhaitaient sortir de la zone de turbulence avaient tout fait pour se relancer et décrocher les trois points du succès. Mais ils se sont faits surprendre par cette sympathique formation médéenne qui continue à forcer le respect par la détermination de ses joueurs, alors qu'elle vient tout juste d'accéder et qu'elle entame sa première saison en Ligue I, contrairement aux Kabyles qui sont plus expérimentés. Encore une fois, les coéquipiers de Boulaouidat ratent leur sortie face à une formation qui pouvait être à leur portée, faisant preuve de nonchalance sur le terrain et ne se donnant pas vraiment à fond. Les fans qui ne se sont pas déplacés en masse au stade avaient le pressentiment que cette équipe ne pourrait pas relever le défi, car seul le gain attire ces joueurs qui ne souhaitent pas faire de gros efforts, se contentant du minimum. C'est pourquoi le club peine à décoller et à trouver son envol. Cette situation a amené le président de la JSK, Moh Chérif Hannachi, a déclaré qu'il était démissionnaire de son poste. Même si d'aucuns savent qu'il est peu probable que le patron des Canaris mette en exécution cette menace, car ce n'est pas la première fois qu'il l'a fait, il reste qu'il est vraiment mal à l'aise avec ces résultats qui placent le club dans une position très délicate, puisqu'il est maintenant le premier reléguable avec un total de 13 points. En outre, le

Hannachi dans
de beaux draps !



coach tunisien, Hidouci, a déclaré qu'il avait honte de ces résultats qu'enregistre l'équipe et qu'il ne sait pas vraiment ce qui se passe. «Croyez-moi, je travaille matin et soir pour tenter d'améliorer la situation et je fournis de

gros efforts, mais je ne sais pas ce qui ne va pas vraiment», a déclaré Hidouci en conférence de presse à la fin du match face à l'OM.

M. M.

Rugby

L'Algérie intègre la Confédération africaine

LA FÉDÉRATION algérienne de rugby (FAR) a intégré officiellement l'Africa-Rugby, à l'issue d'un vote qui s'est déroulé samedi lors de l'Assemblée générale au Botswana, en présence du président de la FAR, Sofiane Benhassen, et 40 présidents des fédérations africaines. L'adhésion de l'Algérie a été votée à l'unanimité, après 10 ans de travail et de sacrifices et la sélection nationale sera présente au championnat d'Afrique qui aura lieu en 2017 au Nigeria ou au Cameroun. Les éliminatoires de ce championnat débiteront au mois de mars prochain avec la participation de 41 pays, a-t-on indiqué.

Ligue 1 Mobilis (13^e journée) Le MCO seul aux commandes

Le MC Oran a pris seul les commandes de la Ligue 1 Mobilis de football pour la première fois en battant la JS Saoura par trois buts à un, samedi en clôture de la 13^e journée, marquée également par une importante victoire du NA Hussein Dey sur le DRB Tadjenanet (2-1), qui contraste avec la défaite à domicile de la JS Kabylie (1-0) contre l'Olympique de Médéa. Le Club d'El Hamri a commencé par concéder l'ouverture du score de Bourdim (10'), avant de se ressaisir en seconde période, inscrivant trois buts par Bentiba (53'), Souibaâ (72') et Hicham-Chérif (79'), grâce auxquels il prend seul la première place, avec 24 points, soit une longueur d'avance sur un trio composé du MC Alger, l'USM Alger et la surprenante équipe de l'OM. Le NAHD, bien que réduit à dix après l'exclusion de Benamara à la 62^e minute, a réussi à reprendre l'avantage au score, grâce à Khiaat (66'), alors que

Chibane avait égalisé sur penalty (53'), en réponse à une ouverture du score relativement précoce de l'équipe locale, signée Gasmi à la 15^e minute. Un précieux succès pour le Nasria, qui remonte au milieu du tableau, alors que juste avant cette journée il occupait la position de premier club reléguable, après une série de résultats négatifs. De son côté, la JSK continue à broyer du noir, particulièrement à Tizi-Ouzou, où elle court toujours après un premier succès cette saison. Le dernier club en date à l'avoir malmenée à domicile, c'est l'Olympique de Médéa, reparti carrément avec les trois points de la victoire. Gherbi a été l'auteur de ce précieux but à la 23^e minute, qui propulse l'OM sur le podium, ex aequo avec le MC Alger et l'USM Alger, au moment où les Canaris se retrouvent en position de reléguable, tout comme le CR Belouizdad, malgré son bon résultat nul (1-1) contre l'USM El Harrach. A signaler que la JSK a terminé le

match à dix, après l'exclusion du milieu de terrain Billel Harbèche, ce qui n'a pourtant pas empêché les Canaris d'inscrire un but par Boulaouidat à quelques minutes du coup de sifflet final. Mais l'arbitre l'a finalement refusé pour une position de hors jeu. Le dernier match inscrit au programme de cette 13^e journée revêtait le cachet derby, entre le CA Batna et le CS Constantine, mais il n'a pas été à la hauteur des attentes, se soldant par un nul vierge qui n'arrange aucun des deux antagonistes, qui restent respectivement 8^e et 12^e. Jeudi, en ouverture des hostilités, c'est l'USM Bel-Abbès qui avait réussi la première bonne affaire, en battant le champion en titre, l'USM Alger, sur le score de deux buts à un, imité le lendemain par le MC Alger et l'ES Sétif, qui s'étaient hissés sur le podium en battant respectivement le RC Relizane (2-0) et le MO Béjaia (4-2). Le MCA avait rejoint l'USMA en tête du classement, avec 23 points, au moment où l'ESS s'était

emparée seule de la 3^e place, avec une petite longueur de retard sur les deux co-leaders. Le MCO a repris les rênes depuis, certes, mais le MCA compte un match en moins, qu'il disputera mardi prochain contre le MO Béjaia, et pourrait donc s'emparer de nouveau de la première place, en cas de victoire sur les Crabes. Au stade 5-Juillet, malgré un jeu ouvert et plusieurs occasions nettes, l'USM El Harrach et le CR Belouizdad se sont séparés sur un score de parité (1-1). Les Harrachis étaient les premiers à trouver le chemin des filets, par Dehar, d'une belle tête (24'), mais leur joie a été de courte durée, puisque le Chabab a réussi à égaliser trois minutes plus tard, grâce à Lakroum, ayant mis deux défenseurs dans le vent avant de tromper le gardien d'un tir croisé. Un autre résultat qui n'arrange aucun des deux antagonistes, car l'USMH et le CRB restant scotchés dans le bas du tableau, dans une posi-

tion de reléguables.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

USMBA- USMA	2-1
USMH-CRB	1-1
MCA- RCR	2-0
ESS-MOB	4-2
CAB- CSC	0-0
NAHD- DRBT	2-1
MCO-JSS	3-1
JSK- OM	0-1

	Pts	J
1). MC Oran	24	13
2). MC Alger	23	12
—). USM Alger	23	13
—). OMédéa	23	13
5). ES Sétif	22	13
6). JS Saoura	18	13
—). USMBA	18	13
8). CA Batna	15	12
—). DRBTD	15	13
—). NAHD	15	13
11). USM Harrach	14	12
—). CSC	14	13
13). JS Kabylie	13	13
—). CR Belouizdad	13	13
15). RC Relizane	11	13
16). MO Béjaia	7	10

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Suite à la chute d'une passerelle de chargement

Décès de deux ouvriers au port d'Oran

DEUX OUVRIERS du port d'Oran ont trouvé la mort, dans la nuit du samedi à dimanche, suite à la chute d'une passerelle de chargement, a appris l'APS auprès des services de la Protection civile. Selon la même source, les deux victimes ont rendu l'âme sur place, après que cette structure métallique soit tombée sur eux. Les deux dépouilles mortelles ont été transférées à la morgue du Centre hospitalo-universitaire d'Oran. Une enquête est ouverte par les services concernés pour déterminer les causes et les circonstances de ce drame, a-t-on ajouté.

L. M.

Wilaya d'Alger

Démantèlement d'un réseau de commercialisation de pétards

LA BRIGADE de Gendarmerie nationale d'El Hamiz (Dar El Beida) a démantelé un réseau de commerce illicite de produits pyrotechniques et procédé à l'arrestation de 5 personnes, a indiqué hier un communiqué de cette brigade.

Les cinq suspects issus des wilayas d'Alger et Tizi Ouzou ont été arrêtés en flagrant délit de transport de 1 265 765 unités de produits pyrotechniques, d'une valeur de 9 109 760 DA, précise le communiqué, qui ajoute qu'ils ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach.

La genèse de l'affaire remonte au 28 novembre dernier, lorsque la brigade de gendarmerie d'El Hamiz, exploitant des informations, a mis en place un dispositif de surveillance du principal suspect qui a conduit à l'interception de cinq véhicules transportant les produits pyrotechniques, cachés sous des cagettes de fruits et légumes et qui devaient, suivant un accord préalable entre les membres du réseau, être distribués dans la commune de Bab El Oued.

K. L.

Journée internationale des handicapés à Béjaïa

L'enseignement inclusif pour l'intégration sociale en débat

LA CÉLÉBRATION de la Journée internationale des handicapés (3 décembre) a eu lieu dans plusieurs localités de la wilaya de Béjaïa.

Une vingtaine d'associations (associations Assirem des handicapés physiques, association des autistes et sourds-muets d'Amizour, l'association Défi d'Aokas, l'association des handicapés de Sidi-Aïch, l'association des enfants handicapés d'Aït Smail, l'association handisports de Béjaïa etc.), ont été invitées à la Maison de la culture afin de mettre en valeur leurs activités et leurs travaux de création visant leurs capacités à s'inscrire dans l'autonomie des éléments de cette frange dont la prise en charge n'a pas encore atteint l'effet escompté.

Une rencontre a eu lieu aussi au Campus Aboudaou, à l'université de Béjaïa, et a porté sur l'enseignement inclusif pour l'intégration sociale en Algérie.

Organisée durant deux journées, elle a été parrainée par le wali qui a fait savoir, lors de la rencontre, que deux millions de personnes sont touchées par un handicap en Algérie.

Le directeur de l'action sociale, Akli Benmamar, fera savoir que «la wilaya de Béjaïa compte 21 500 handicapés, dont 6 900 sont assurés et perçoivent une indemnité de 4 000 dinars par mois et 4 000 autres sont assurés dans le cadre du dispositif AFS, avec une indemnité de 3 000 dinars par mois». L'université de Béjaïa compte, selon la vice-rectrice chargée

des relations extérieures et présidente du comité d'organisation, 25 étudiants en situation de handicap en 2011, chiffre en hausse puisqu'en 2016 leur nombre atteint 65 handicapés. Pour elle, ces derniers sont accompagnés et soutenus concernant leurs besoins spécifiques.

Les associations ont, quant à elles, saisi l'occasion pour aborder l'épineux problème de l'accessibilité des handicapés dans les différents organismes et sont revenues sur le manque d'outils et matériels de qualité, notamment pour le développement du sport pour personnes handicapées.

«L'exclusion des enfants avec handicap est, entre autres, la plus importante contrainte que rencontrent les enfants avec un handicap», relève-t-on. Du coup, le travail associatif est considéré comme un coup d'épée dans l'eau.

Un spécialiste français, en l'occurrence Serge Thomazet, de l'université de Clermont-Ferrand, dira sur le thème «L'école inclusive, des mots aux actes» que «la société ne doit pas être un club dont les membres pourraient accaparer l'héritage et être ermites car l'école inclusive est un projet sociétal».

Pour lui, l'école paranormale visant l'intégration scolaire est venue pour donner aux élèves la chance d'être accueillis dans des conditions satisfaisantes.

H. C.

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Près de 40 000 dossiers de départ à la retraite déposés

Une véritable «hémorragie» s'annonce pour le secteur de l'Education

■ Près de 40 000 enseignants ont déposé leur dossier de demande de départ en retraite anticipée avant le début de l'année scolaire 2017/2018. La suppression de la retraite anticipée prévue pour 2019, pousse les enseignants à partir avant l'âge limite. Une véritable saignée dans le secteur en perspective.

Par Louiza Ait Ramdane

C'est la course au dépôt des dossiers dans le milieu des enseignants. L'on assiste à une véritable saignée des effectifs. Le ministère de l'Education se retrouvera du jour au lendemain confronté à un problème de manque flagrant d'enseignants. Selon la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, près de 40 000 travailleurs du secteur de l'Education ont déposé leurs dossiers de départ à la retraite avant le début de l'année scolaire 2017/2018, alors que celui des bénéficiaires de la retraite pour cette année est de 28 000.

Pour quelles raisons les enseignants quittent massivement ce secteur ? La grande partie de ces enseignants vont certainement aller dans des écoles privées ou dispenser des cours particuliers pour avoir plus d'argent qu'ils ne gagnent actuellement. Cela leur permettra d'arrondir leurs fins de mois avec une retraite, surtout que le

pouvoir d'achat a baissé avec le double effet de l'inflation et de la dévaluation du dinar.

Ce décalage entre l'arrivée des jeunes fraîchement diplômés et le départ des expérimentés va se ressentir sur la qualité de l'enseignement, sachant que ces derniers ne disposent d'aucune expérience dans ce domaine. Le secteur de l'Education n'est pas le seul concerné par les départs à la retraite anticipée. Le phénomène est encore perceptible au niveau des autres secteurs.

S'exprimant sur la méthode de rattraper les cours non dispensés en raison de la grève, en marge d'un colloque national des chefs de centre de distribution des manuels scolaires, la ministre de l'Education s'est dit convaincue qu'il existait une «entente entre les élèves et leurs enseignants pour rattraper les cours, notamment pour les élèves de classe terminale, les appelant à ouvrir des comptes électroniques pour accéder au site de l'Office national de formation et d'enseignement à distance» qui propose des «sources

multiples afin de diversifier leurs informations».

Concernant le décès de l'élève Rachid Laifa, âgé de 16 ans à Dar el Beida, la ministre de l'Education a fait part de sa «profonde consternation», estimant que la prise en charge de la violence en dehors des établissements éducatifs était l'affaire de tous.

Elle a souligné, à ce propos, qu'«une stratégie nationale pour faire face aux pratiques inciviles au sein des établissements éducatifs sera annoncée dans les 15 prochains jours».

Elle a appelé les élèves à faire montre de «maturité en évitant d'exposer leur vie ou celle des autres au danger», notamment lorsqu'il s'agit d'élèves présentant un problème de santé.

Elle a estimé impérieuse une sensibilisation à ces dangers à travers des spots publicitaires pour «faire ressortir les résultats désastreux de certains jeux pouvant générer des conséquences néfastes».

L. A. R.